

HPD 21.0096

003574



PRELOT Charles
12 R. J. M. M. BEAUNE
21200 BEAUNE
16 JAN 1980

21 BEAUNE NORD

en la forme anglaise, le 13 décembre 1970, dont une copie con-
forme, accompagnée de sa traduction en langue française certifi-
fiée, a été déposée aux minutes de Me PRELOT, notaire soussigné
le 21 mai 1970, lequel testament homologué par la Haute Cour
de Justice d'Angleterre, le 19 décembre 1969 a pu recevoir sa
pleine et entière exécution, le défunt n'ayant laissé aucun hé-
ritier réservataire au sens de la loi française, ainsi que le
constate un acte de notoriété dressé par Mr DEVILLEBICHOT, Vice
Consul, Chef de la Chancellerie du Consulat Général de France à
LONDRES, le 25 février 1970; une copie des dits actes de noto-
riété, et du jugement d'homologation, accompagnée de sa traduc-
tion certifiée, en langue française, sont demeurées à l'acte
susdit du 21 mai 1970. Une attestation immobilière a été dressée
par ledit Me PRELOT, le 16 février 1971; une expédition dudit
acte a été publiée au bureau des hypothèques de BEAUNE, le 23
février 1971, volume 4205, n° 33; il est précisé que le tes-

nt sus dit a été rendu
utoire en France par ju
nt du Tribunal de Gran
nstance de DIJON du 21
embre 1971

Primitivement, ledit immeuble avait été acquis indivisé-
ment et par moitié par ledit Mr Alexandre Jean Baptiste GAUDIN
et par Mr Alphonse Georges GAUDIN, son père, ci-après nommé,
de Mr Jean Emiland Léon RENAUDIN, négociant en vins et Mme Anne
BOUQUIN, son épouse, 5 Rue Pierre Joigneaux, à BEAUNE, moyan-
nant un prix payé comptant, aux termes d'un acte reçu par Me
LEVERT, prédécesseur immédiat de Me PRELOT, notaire soussigné,
lés 22 février et 22 mai 1939, transcrit au bureau des hypothè-
ques de Beaune le 27 mai 1939, volume 2792, n° 66.

an

an

Mr Alphonse Georges Gaudin, en son vivant restaurateur à
LONDRES, 48 Greek Street, est décédé intestat à BRIGTHON (Angle-
terre) le 6 mai 1961, veuf non remarié de Mmr Aimée Marie Eudo-
xie DEBOCK, (prédécédée à Londres le 24 mars 1938) laissant pour
recueillir sa succession : ledit Mr Alexandre Jean Baptiste
GAUDIN, Mr Alfred achille GAUDIN, industriel à LONDRES, 5 Strat-
hray Gardens, et Melle GAUDIN Adèle Aimée, 20 Montagne Place à
BRIGHTON, ses trois enfants issus comme Mr Georges Théophile
GAUDIN, ci-après nommé, de son mariage, héritiers chacun pour
un/ quart, et ensemble pour le dernier quart, ses deux petits en-
fants, chacun pour un / huitième, Melle GAUDIN Georgette Rose
Aimée, coiffeuse à WINDSOR, 41 princess avenue, et Mr GAUDIN
John Alexandre, vernisseur au tampon, même adresse, par repré-
sentation de leur père, ledit Mr Georges Théophile GAUDIN, pré-
décédé à WINDSOR le 1er décembre 1941, ainsi que le constate
l'acte de notoriété dressé par Mr TANGUY, Vice Consul, Chef de
Chancellerie au Consulat Général de France à LONDRES le 17 mai
1962. Une attestation immobilière a été dressée par Me PRELOT,
notaire soussigné, le 26 janvier 1963; une expédition dudit ac-
te a été publiée au bureau des hypothèques de Beaune le 13 fé-
vrier 1963, volume 3648, n° 85.

Et suivant acte reçu par Me PRELOT, notaire soussigné, le 2
janvier 1964, publié au bureau des hypothèques de Beaune le 9
janvier 1964, volume 3687, n° 50, contenant le partage entre
les héritiers sus nommés des immeubles français de la succes-
sion de Mr Alphonse Georges GAUDIN, la moitié indivise de l'im-
meuble sus dit a été attribuée à Mr Alexandre Jean Baptiste
GAUDIN, moyennant des soultes reprises dans le partage des
biens anglais de sa succession;

Il est précisé que Mr et Mme GAUDIN-COLOSSO avaient été ma-
riés sous le régime légal de la séparation de biens anglais
à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée
à la mairie de CAXTON & HALL (Angleterre) le 1er mars 1952.